

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2010.72 Demande de subvention aménagements abords bâtiments mairie pour en améliorer la visibilité, la signalétique et l'accessibilité

**L'an deux mille dix et le sept décembre,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.**

Date de convocation : 1 décembre 2010

Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Eric CLO, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Guy BATTAGLINI, Franck DENOLLY

Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Annick MOURARET, Sylviane MONNOT

Absent excusé :, Michel RODEL

Pouvoir de Michel RODEL à Pierre VALVERDE

Secrétaire de séance : Mr Michel CROS

Monsieur le Maire explique que Rhône Pluriel prévoit une ligne de subvention pour les travaux destinés à améliorer la visibilité, la signalétique et l'accessibilité aux bâtiments communaux.

Monsieur le Maire présente, aux membres du Conseil Municipal, deux devis d'interventions sur les abords immédiats du bâtiment mairie. Ces interventions devraient rendre la mairie plus visible et d'un accès plus aisé. Ces travaux seront complétés par la mise en place d'un « totem » qui permettra d'identifier clairement la fonction du bâtiment, rappellera les horaires d'ouverture du secrétariat, ainsi que l'adresse du site internet de la commune.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention auprès de Rhône Pluriel pour ce projet : aménagement des abords et mise en place d'un totem de signalétique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **Autorise Monsieur le Maire à déposer auprès de Rhône Pluriel le dossier de demande de subvention qui sera nécessaire à ces travaux, qui visent à améliorer la visibilité, la signalétique et l'accessibilité au bâtiment Mairie.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire :
Patrick BARRAUD**